

<http://webdev.archive.org/details/lacompagniede04burn>

LA COMPAGNIE DE JESUS EN FRANCE

HISTOIRE D'UN SIECLE

par

Joseph BURNICHON, S. J.

Tome Quatrième : 1860-1880

PARIS

GABRIEL BEAUCHESNE

1922

Nihil obstat
Parisiis, die 14 Junii 1922
J. V. BAINVEL

Imprimatur
Parisiis, die 16^a Junii 1922
G. AUDOLLENT
V. g

CHAPITRE VI

I.— Le Concile œcuménique. Les antécédents. La division des esprits. La question de l'infaillibilité pontificale. L'opposition d'une partie de l'épiscopat. Les Jésuites et le Concile. L'opinion anti-opportuniste partagée par quelques-uns. L'attitude très ferme de l'immense majorité. Menaces du côté du Parlement. M. Emile Ollivier.

II — La guerre franco-allemande. Les Jésuites offrent leurs services pour les armées. Acceptés comme aumôniers volontaires. Ils sont partout où l'on se bat. Avec les prisonniers en Allemagne. Le P. Amédée de Damas. Dans leurs maisons transformées en ambulances : Vaugirard, Sainte-Geneviève, Saint- Acheul, Saint- Clément. A Sainte Croix du Mans.

III. — Manifestations populaires contre les Jésuites. A Clermont. A Lyon. A Marseille, violences et pillage. Les Jésuites emprisonnés. Intervention de Mgr Guibert. A Dôle, les Jésuites expulsés par Garibaldi. La bande à Mont-Roland. Les collèges de Saint-Etienne, de Mongré, d'Avignon réquisitionnés pour le logement des troupes. Désordres, en différentes villes : Poitiers, Bordeaux, Limoges, etc. Les épidémies suite de la guerre.

IV. — Un épisode lugubre et glorieux. Les Jésuites de Paris pendant les deux sièges. La Commune, Le P. Olivaint prévoit les pires catastrophes. L'Ecole de la Rue des Postes envahie. Les Jésuites, Pères et Frères, et même les domestiques emmenés prisonniers, 4 avril 1871. Le soir du même jour perquisition au *Jésus* de la rue de Sèvres. Les Jésuites à Mazas pendant quarante jours. La *veillée* du martyr. Les *petits pots* et les *petites boîtes* mystérieuses. La « semaine sanglante ». Les prisonniers transférés à la Roquette. La Commune aux abois. Le massacre des otages. A la Roquette. A la rue Haxo, Les Jésuites mis à mort peuvent-ils être appelés martyrs ? Quelques traits de leur physionomie : Pierre Olivaint, Léon Ducoudray, Jean Caubert, Alexis Clerc, Anatole de Bengy.

IV

Sans doute cet épisode fournit à l'Histoire de la Compagnie de Jésus au dix-neuvième siècle une page auréolée de gloire, mais il figure dans celle du pays en traits si lugubresque le patriotisme conseillerait plutôt à l'écrivain de passer outre. Il lui faudra donc débiter comme le héros de Virgile :

Quanquam animas meminisse horret luctuque refugit, Incipiam !¹...

Pendant les premiers mois de la guerre, les Jésuites de Paris avaient, comme on l'a dit plus haut, transformé en ambulances leurs trois principales maisons ; non seulement ils y faisaient personnellement le service d'aumôniers et d'infirmiers, mais encore ils en supportaient toute la dépense. A elle seule, l'Ecole Sainte-Genève reçut, du 20 août au 28 février, 661 soldats blessés ou malades ; 39 y moururent. Du 19 septembre au 28 janvier Paris fut investi par les armées allemandes. Pendant ce siège de cent trente jours, la ville fut en proie à de cruelles privations. Tout d'abord le pays fut sans nouvelles des assiégés, mais dès le 30 septembre, le service des correspondances se fit régulièrement par la voie aérienne. Le Provincial communique les lettres qui lui arrivent par ballon : « Etat moral toujours très bon, écrit le Père Olivaint ; il y a vraiment le *sursum corda* de l'entrain, du dévouement ; le service des ambulances sédentaires ou volantes, ainsi que de divers bataillons de la Mobile se poursuit très généreusement et d'une manière vraiment efficace. » (20 Octobre.)

— « Dans l'ensemble toujours bon état sanitaire, toujours aussi bon état moral. Paris semble toujours disposé à bien tenir. Il y a un mouvement salutaire dans beaucoup d'âmes. Les Nôtres travaillent beaucoup... » Suivent des détails sur l'apostolat des Pères auprès des blessés, sur les champs de bataille, et même dans les chaires de Paris. (20 Décembre.) Le Père Olivaint n'a garde de se plaindre ; il trouve dans sa confiance en Dieu le secret d'un bel optimisme : « La bonne Providence nous protège de façon manifeste : elle a pour cette question de la vie matérielle, devenue passablement difficile, toute sorte d'attentions ; l'autre jour les larmes m'en venaient aux yeux de reconnaissance. Sachez bien que nous ne sommes pas du tout au découragement, pas même à l'inquiétude... A Vaugirard les classes marchent régulièrement. Notre ambulance, qui compte souvent plus de deux cents blessés, donne de grandes consolations. Le 8 décembre plus de quarante ont communiqué ; on a exposé le Saint-Sacrement toute la journée. Tous ont demandé à faire leur faction pendant une demi-heure. Ils se sont succédé quatre par quatre dans le sanctuaire... » (5 Janvier 1871.) Quelques jours plus tard c'est une note plus sombre : « Le bombardement cause sans doute des inquiétudes à notre sujet. Mais la bonne Providence nous garde. La rue des Postes et la rue de Sèvres ont reçu quelques obus. Ici un contrefort de l'église a été atteint et nous avons eu des éclats dans une tribune. Personne n'a été blessé. La nuit nous faisons descendre ceux qui habitent les étages supérieurs ; le bombardement n'a lieu que de nuit. A Vaugirard, dans le parc c'est une pluie d'obus ; comment la maison échappe-t-elle ?... Les santés se soutiennent ; à vrai dire, nous n'avons pas beaucoup à souffrir. » (10 Janvier 1871.)

Voici toutefois un son de cloche un peu différent. Paris a capitulé le 28 janvier ; la population commence à respirer. Le Père Ducoudray écrit au Père Hubin, Supérieur de Brest : « ...La haine de Dieu chez une minorité vraiment effrayante et l'isolement où nous étions au point que, dans nos trois maisons, nous n'avons pas reçu une seule fois signe de vie de nos Pères et Frères, voilà la souffrance réelle... Après cela, parlons, si vous voulez, du pain noir, mixture affreuse, que nous avons pour nourriture. Il était temps que le Père Montazeau, délivré des Prussiens le 30 janvier, nous apportât de Versailles, comme le plus beau présent, du vrai pain. Le bombardement nous a bien un peu éprouvés les nuits. Dix obus sont tombés chez

¹ *Enéide*. Liv. II. 12. Au souvenir de ces horreurs les cheveux se dressent sur ma tête, et la douleur me commande le silence ; néanmoins je parlerai...

nous ; trois ont effondré toits et plafonds de deux étages et transpercé les murs. Nos voisins ont été plus éprouvés que nous. Le Val-de-Grâce a reçu soixante obus en une nuit... Jusqu'ici nous n'avons pas eu à souffrir comme nos Pères de Marseille et de Lyon. » (12 Février.)

Le 10 mars l'armistice était signé avec la Prusse ; la guerre contre l'étranger était finie ; la guerre civile allait commencer. Le socialisme jacobin avait eu le temps de s'organiser et de préparer le régime de ses rêves. Le 18 mars les gardes nationaux de Montmartre refusent de livrer leurs armes, massacrent le général Lecomte et leur ex-commandant en chef Clément Thomas ; quelques jours après, les meneurs installent, sous le nom de *Commune*, le gouvernement insurrectionnel et inaugurent cette période sinistre de soixante jours que son historien appelle les *Convulsions de Paris*.

La Commune disposait d'armements considérables accumulés pour la défense de la capitale contre les Allemands. Dans les premiers jours d'avril les troupes régulières, concentrées autour de Versailles, entreprirent un nouveau siège sur le front ouest de Paris, pendant que nos vainqueurs campaient encore sur le versant opposé, à proximité des remparts. Dès lors la terreur règne dans l'intérieur de la ville ; des bandes de citoyens promènent le drapeau rouge à travers les rues et les places publiques ; par ordre supérieur, la colonne Vendôme est abattue, les églises fermées, les journaux supprimés, les maisons religieuses confisquées ; les prêtres se dissimulent sous des habits laïques, les otages remplissent les prisons.

Pas un moment les Jésuites ne se sont fait illusion : « Et maintenant, disait le Père Olivaint dans une dernière allocution, il faut à notre France ce qu'il fallut au monde, le rachat par le sang, non par le sang des coupables, qui se perd dans le sol et reste muet et infécond, mais par celui des justes qui crie au ciel, conjurant la justice et implorant la miséricorde. » — Le 28 mars, il réunit ce qui restait de la communauté de la rue de Sèvres. Il déclare nettement... « qu'il fallait peut-être s'attendre à devenir victimes, qu'il y en aurait au moins dans le nombre à payer de leur vie. Il recommande à tous la prudence et le zèle, le courage toujours et la confiance *quand même*. Enfin à chacun en particulier il remet un peu d'argent et assigne un lieu de refuge². »

Il n'était que temps de prendre ces mesures extrêmes. Les hommes de la Commune jugèrent à propos de commencer par l'Ecole Sainte-Geneviève. La rentrée des élèves, annoncée d'abord pour le 21 mars, avait été par suite des événements reportée au 12 avril ; elle se ferait non pas à la rue des Postes, mais à la campagne d'Athis. Tout le personnel Pères et Frères étaient en conséquence occupés à leur déménagement. Plusieurs déjà installés à la campagne revinrent en ville le 3 avril pour assister aux obsèques du Père de Poulpiquet mort ce jour-là même. C'était le lundi-saint. Vers le milieu de la nuit, l'Ecole est tout à coup cernée par un bataillon de gardes nationaux. Le Frère portier, sommé d'ouvrir, répond que, selon l'usage, les clés sont chez le Père Recteur, qu'on veuille bien attendre qu'il aille les chercher. Pour témoigner leur impatience, les gardes nationaux déchargent leurs fusils dans les fenêtres. Le Père Ducoudray paraît enfin et essaie une protestation sur l'envahissement de son domicile. Le revolver au poing. Le chef de la bande lui déclare qu'il est prisonnier. La force publique est venue pour s'emparer des armes et des munitions cachées dans l'établissement. Puisque le Supérieur prétend qu'il n'y en a pas, on va donc perquisitionner ; mais en attendant, Pères, Frères, domestiques sont mis en état d'arrestation. L'opération dura longtemps ; on fouilla et pillà à loisir. A cinq heures du matin, le clairon sonne le rappel ; c'est le signal du défilé et du départ pour la Préfecture de police. Les prisonniers sont rangés entre deux haies de gardes nationaux : Le Père Ducoudray en tête, après lui les PP. Ferdinand Billot, Emile Ghaudeau,

² *Actes de la captivité et de la mort des RR.PP. Olivaint, Ducoudray, Caubert, Alexis Clerc et de Bengy, de la Compagnie de Jésus.* 17^e Edition. P. 25. Sous ce titre, qui évoque les siècles des martyrs de la primitive Eglise, le Père de Ponlevoy a recueilli les souvenirs de famille qui se rattachent aux événements que nous racontons.

Alexis Clerc, Anatole de Bengy, Jean Bellanger, Théodore de Régnon et Jean Tanguy, les FF. Benoît Darras, Gabriel Dédébat, René Piton, Pierre Le Falher et sept domestiques. Chemin faisant, le Père Ducoudray se retourne vers ses compagnons : « Eh bien, dit-il, *Ibant gaudentes*, n'est-ce pas ? » Ce mot superbe devait se trouver plusieurs fois sur les lèvres de ceux qui suivirent cette voie douloureuse.

A la Préfecture de police, les prisonniers furent accueillis par un jeune officier nommé Carreau dont la première parole fut : « Pourquoi m'amenez-vous ces coquins-là ? Ne pouviez-vous les fusiller sur place ? » Puis prenant à partie le Père Recteur, il débite tout un chapelet d'invectives forcenées : « Vous empoisonnez les blessés et les malades de l'ambulance, vous corrompez la jeunesse de vos écoles, vous êtes complices de l'infâme gouvernement de Versailles, etc. » A ces accusations grossières le Père Ducoudray, comme Jésus au prétoire, ne répondait que par le silence. Chacun des prisonniers eut à subir à son tour les questions et les quolibets de Garreau. Quand il en vint au Père de Bengy : « Anatole de Bengy, dit-il, voilà un nom à vous faire couper le cou. » — « Oh ! je pense bien, répond le Père, que vous ne me ferez pas couper le cou à cause de mon nom. — Et votre âge ? — Quarante-sept ans. — C'est bien, vous avez assez vécu. » L'interrogatoire terminé, le Père Ducoudray fut enfermé au secret dans une cellule, et tous ses compagnons menés ensemble dans une salle commune du quartier des femmes, où ils devaient attendre qu'on décidât de leur sort.

Le soir de ce même jour, mardi-saint, 4 avril, l'exécution eut lieu à la Résidence de la rue de Sèvres. Il avait été décidé d'abord que le Père Bazin resterait seul avec deux Frères pour garder la maison. En apprenant ce qui venait de se passer à l'Ecole Sainte-Geneviève, le Père Olivaint changea ses dispositions : « Vous partez et je reste, dit-il au Père Bazin ; il y a du danger ; je suis Supérieur ; je dois et je veux rester. » Toutes les remontrances furent inutiles. A des amis qui vinrent dans la journée le presser de se mettre en sûreté : « Je suis, répondait-il, comme un capitaine de vaisseau qui doit rester le dernier à son bord. » — Seul le Père Alexis Lefebvre obtint à force d'instances la permission de demeurer aux côtés de son Supérieur.

La nuit tombée les Pères étaient à table pour leur collation de carême, quand on vint les avertir que les gardes nationaux avaient pénétré dans la maison et remplissaient le vaste corridor qui longe l'église. A leur tête, le médecin Goupil et le dentiste Lagrange, envoyés officiels de la Commune, allaient renouveler de point en point la scène de l'Ecole Sainte-Geneviève. Pendant trois heures d'horloge on fouilla dans les coins et recoins, pour découvrir les armes cachées ; ce fut en vain ; un incident toutefois se produisit au cours de la perquisition. Dans la chambre du Procureur se trouvait un coffre-fort. Là devaient être les trésors des Jésuites. Le citoyen Lagrange, que son compagnon a laissé seul pour conduire l'opération, veut qu'il soit ouvert sur l'heure. Le Père Olivaint répond qu'il n'a pas la clé. Fureur de Lagrange ; torrent d'injures, de blasphèmes et de menaces. Il fait apposer les scellés et laisse quatre hommes en faction dans la chambre et deux plantons à la porte. La visite de la maison se poursuivait, mais le dentiste avait l'esprit obsédé de l'image du coffre-fort ; il ne parlait plus d'autre chose et demandait impérieusement qu'on fît venir ce Père Procureur, puisque aussi bien son Supérieur devait savoir où le prendre. Poussé à bout et jugeant que ce parti était encore le plus sage, le Père Olivaint donne commission au Frère François Guégan d'aller chercher le Père Caubert. Enfant d'obéissance, le Père Caubert arrive sans tarder, prend la clé suspendue à un clou et ouvre. Le coffre-fort était vide. On imagine les imprécations du citoyen Lagrange contre la fourberie des Jésuites. Sa déconvenue allait couler au Père Caubert la liberté et la vie. — « Nous sommes volés, s'écrie-t-il ; nous devons nous y attendre. Mais, puisqu'il en est ainsi, vous M. le Supérieur et vous M. le Procureur, je vous arrête par ordre de la Commune, et vous allez nous suivre. » — Le Père Olivaint s'était bien rendu compte qu'en faisant venir le Père Procureur, il prononçait peut-être son arrêt de mort. Quelques jours avant la catastrophe de la rue Haxo, il s'expliquait à ce sujet avec le Père Bazin ; après avoir exposé

les raisons de sa conduite : « Au surplus, disait-il, le Père Caubert est un saint ; le pire qui lui puisse arriver, c'est de mourir, et il en sera très heureux. »

Au moment où les deux prisonniers entourés des gardes nationaux allaient sortir de la maison, le Père Lefebvre se trouva sur le chemin ; il ne voulait pas se séparer de son Supérieur et demandait en grâce d'être emmené avec lui : « Nous n'avons que faire de vous, lui dit brutalement le citoyen Lagrange ; restez ici et gardez cette maison au nom de la Commune. » De fait, pendant deux mois, le Père Lefebvre, installé au guichet, se fit le portier de la Résidence et elle fut épargnée ainsi que lui.

Il était onze heures et demie du soir ; pas une voiture ne se rencontra pour transporter les religieux ; le Père Olivaint, à bout de forces, dut faire une partie du trajet appuyé au bras d'un fédéré. Arrivés à la Préfecture de Police, les prisonniers furent écroués dans des cellules du Dépôt, au quartier des femmes. Ce n'était toutefois qu'un lieu de passage ; le surlendemain, les PP. Ducoudray, Alexis Clerc et de Bengy étaient transférés à la prison de Mazas, en compagnie de Mgr Darboy et du président Bonjean ; le 14 avril le Père Olivaint et le Père Caubert y étaient internés à leur tour ; le 18, le Père Bazin vint les y rejoindre ; entre temps, les seize autres prisonniers amenés de la rue des Postes avaient été relâchés. (12 Avril.)

La veille du départ pour Mazas avait eu lieu à la Préfecture de police un incident qui rappelle ce qu'on lit de plus touchant dans l'Histoire des Martyrs de la primitive Eglise. Pour pénétrer jusqu'aux prévenus il ne fallait rien moins qu'une permission expresse, et par écrit, du Préfet de police et du Procureur de la Commune, le fameux Raoul Rigault. Une pieuse femme avait obtenu cette faveur. Elle en profita pour apporter dans la prison la sainte Eucharistie que le Père Hubin lui avait remise cachée dans une petite boîte sans apparence. Pour les religieux, privés de dire la messe, c'était la suprême consolation ; elle devait leur être accordée encore à l'approche du dernier sacrifice, comme nous le dirons plus loin.

La prison de Mazas, aujourd'hui disparue, s'offrait, avec ses grands murs sombres, comme le premier aspect de Paris aux voyageurs débarqués à la gare de Lyon. Elle était construite selon le système cellulaire : au centre une rotonde, autour de laquelle rayonnaient, comme les branches d'une étoile, une série de longues bâtisses ; la cour triangulaire enfermée entre deux de ces branches et le mur extérieur servait de promenoir aux détenus. C'est là que les otages de la Commune, au nombre de plus de deux cents, furent internés du commencement d'avril jusqu'au 22 mai. Avant d'écrire les *Actes de la captivité et de la mort* de ses Frères, le Père de Ponlevoy a tenu à visiter les lieux où ils ont souffert. « J'ai commencé, dit-il, par Mazas, puisque la Conciergerie a passé par le feu avec la Préfecture de police. » Il a vu « ces longues nefs à triple étage, à double galerie..., et des deux côtés, à tous les étages, toutes ces portes armées de verrous et munies du guichet réglementaire, et ces étroites cellules dont l'inventaire se fait en un clin d'œil : en face de l'entrée la lucarne qui mesure l'air et le jour ; dans un angle, le hamac ; vis-à-vis la petite table avec l'espace suffisant pour la chaise de bois ; au-dessus de la porte, une planche en guise d'armoire ; un balai et quelques pièces de grosse faïence complètent le mobilier. » Et la visite se termine sur cette réflexion : « mes frères, pour avoir été contents à Mazas, il faut que vous soyez de la race des martyrs ! »

De fait, à en juger par les nombreuses lettres que les cinq Jésuites écrivirent de leur prison et que le Père de Ponlevoy a recueillies pieusement, on pourrait croire que le séjour leur en fut plutôt agréable. Jamais un mot de plainte ; rien ne trouble leur sérénité ; la solitude même où ils sont confinés leur est supportable ; avec la prière et l'étude qui partagent leurs journées ils en viennent à les trouver trop courtes. Dès son entrée au Dépôt de la Préfecture de police, le Père Olivaint avait commencé sa retraite selon la méthode des Exercices. Il la poursuivit tant qu'il resta en prison. Il écrit le 5 mai : « Je suis au trente et unième jour de ma retraite. Pour me reposer un peu, je n'ai fait aujourd'hui que trois méditations... » Le 12 mai :

« Aujourd'hui un mois que je suis à Mazas. Ah ! certes, je n'avais pas prévu que j'y viendrais jamais. Après tout quand on vit avec Dieu, on peut se trouver bien, même à Mazas... Je ne suis pas en peine de m'occuper... Trente-huitième jour de ma retraite. J'aurai donc aussi mes quarante jours au désert, et mieux que cela... Courage et confiance, toujours et *quand même* !... Ma vieille devise toujours nouvelle. » A ce régime-là on conçoit que l'âme se maintienne à des hauteurs où règne une paix inaltérable. Avec sa tendre piété le Père Caubert, lui aussi, habitait ces régions supérieures. Il se trouve bien dans sa cellule. Il écrit le 13 mai : « Elle est au midi, bien éclairée ; je ne puis apercevoir que le ciel ; mais c'est quelque chose quand on a l'habitude d'élever son âme vers Dieu. Un prisonnier est bien à plaindre quand il n'a pas la foi ni l'habitude de prier ; il doit bien souffrir de son isolement. Mais avec la foi, quelle différence ! L'âme n'est plus seule, elle peut s'entretenir avec Dieu, notre Père du ciel, avec Notre-Seigneur, son Sauveur et son ami, avec les anges ses frères... » — Le Père Alexis Clerc, ancien officier de marine, a conservé de sa première vocation une générosité de cœur et un entrain qui se trahissent dans les paroles qui lui échappent : « Alors, nous serons fusillés ! Quelle bonne fortune !. Tout droit en Paradis ! » — « Je ne manque de rien, écrit-il à son frère, si ce n'est que le règlement de la prison ne comportant plus d'aumônier, nous n'avons ni messe, ni sacrements... Je prie le bon Dieu, j'étudie, je lis, j'écris un peu et je trouve que le temps passe vite, même à Mazas. » Et un autre jour : « Je n'ai à souffrir de rien, excepté de l'ignorance de ce qui se passe... Je continue à faire des mathématiques et à préparer mon cours, et quand on a fait ses exercices de piété, la journée a disparu... La mortification de la vie solitaire est peu de chose pour un religieux habitué au silence et à l'étude et dont la vie se passe dans une cellule. »

Même note de calme contentement, avec une nuance accentuée de bonne humeur, dans les billets du Père de Bengy à sa famille : « Je me porte à merveille ; je n'ai pas depuis le 3 avril éprouvé la moindre douleur physique. Je suis aussi bien traité que possible et je ne m'ennuie pas. Je suis habitué au pain de la prison et dors parfaitement dans mon hamac. » (10 Mai.) Une autre fois il avoue que, dans la situation présente, en face de la mort qui l'attend peut-être, l'*indifférence* que saint Ignace demande au début des Exercices lui a paru plus difficile qu'il ne le croyait jusqu'ici ; mais la prière et la méditation, aidées de la grâce de Dieu, ont affermi sa volonté et maintenant il est prêt à tout ; il écrit même : « Il me semble que j'aimerais mieux mourir, si Dieu me laissait le choix. »

Dans le règlement de vie que le Père Ducoudray s'était tracé à Mazasse reflète le caractère énergique de l'éminent religieux, ce que le citoyen Garreau appelait sa « volonté de fer ». La fidélité à un pareil ordre du jour, où pas une minute n'est laissée à la fantaisie, suppose une maîtrise de soi quasi surhumaine. Le Père Ducoudray ne supportait pas sa réclusion sans quelque souffrance ; sa simple et virile franchise ne lui permet pas de dissimuler qu'il a parfois à Mazas des heures lourdes : « Je passe mon temps, écrit-il, à beaucoup prier, à un peu souffrir ; car la privation de la sainte messe, l'isolement, la séparation sont des choses cruelles ; puis je n'entrevois pas la fin. Nous sommes ici, en qualité d'otages, nom qui laisse peser sur notre situation un vague indéfini et des attentes indéterminées. Bref, nous sommes entre des mains qui feront de nous ce qu'elles voudront, d'après les circonstances... » A plusieurs reprises sa plume exprime le tourment de cette âme sacerdotale : « Oh ! si nous pouvions bientôt remonter à l'autel ! Voilà la privation à laquelle je ne pourrai jamais m'habituer. » Et encore : « Si nous pouvions dire la sainte messe le jour delà Pentecôte ! ... » Ce jour-là le fervent religieux ne devait pas le voir sur la terre.

Nous trouvons dans ce livre des *Actes* un trait parmi bien d'autres qui peut-être ne sera pas déplacé ici. Le nom de Vermorel a pris dans les événements de cette époque de sang une triste notoriété. Ancien élève des Jésuites à Mongré, c'était un de ces jeunes hommes lancés de bonne heure dans le journalisme, à qui l'ambition et les doctrines révolutionnaires avaient grisé le cerveau. Membre de la Commune, il eut sa part des initiatives les plus sauvages. Un jour

toutefois il lui arriva de signer le permis pour des personnes qui demandaient à voir des prisonniers ; parmi les visiteurs quelques Jésuites trouvèrent le moyen de se glisser sous un déguisement. Le Père Ducoudray se prit d'affection pour ce malheureux qu'il ne connaissait pas, mais à qui il se croyait redevable. Il priait, comme il nous l'apprend lui-même, et récitait un de ses trois chapelets quotidiens pour le farouche *communard* afin de lui obtenir la conversion et le salut. Blessé et fait prisonnier lors de l'entrée des troupes de Versailles à Paris, Vermorel fut transporté à l'hôpital. Le Père Henri de Piégnon put à grand'peine arriver jusqu'à lui. Ne sachant comment lui parler de Dieu et de son âme : « Le Père Ducoudray, lui dit-il, a prié pour vous dans sa prison, et c'est encore lui qui m'envoie près de vous. » Ces paroles ont vaincu l'obstination du mourant ; il pleure, s'abandonne aux mains du Jésuite et peu après expire le crucifix sur les lèvres.

Le 8 mai, le citoyen Carreau, nommé directeur de Mazas, y notifiait un arrêté de la Commune en vertu duquel le parloir était supprimé pour tous les prêtres prisonniers. La mesure entraînait pour les Jésuites une privation que ne soupçonnaient pas sans doute ceux qui leur infligeaient ce surcroît de rigueur. Le Père Ducoudray écrivait à ce propos : « Quel sacrifice ! J'ai offert à Notre-Seigneur cette dure épreuve, hier incomparablement plus pénible que jamais, à raison du précieux gage d'amour du Divin maître... » Langage parfaitement clair pour celui à qui il s'adressait, mais qui n'en a pas moins besoin d'un mot d'explication. Dans ces visites, il n'était pas trop difficile de remettre aux prisonniers la sainte Eucharistie. Très déceimment enveloppé, le Pain des Anges tenait peu de place, et l'on pouvait aisément le glisser dans un objet quelconque qui n'attirait pas les regards. A partir de ce jour, il fallut combiner une autre pieuse supercherie. Avant tout, les captifs devaient être avertis. Dès le début on leur avait envoyé des provisions ; le règlement ne s'y opposait pas. Vers le milieu de mai ils trouvèrent dans des petits pains des billets qu'on y avait introduits avant de les mettre au four. Ces billets étaient ainsi conçus : « Les circonstances sont forts graves. Courage ! Demain vous aurez la suprême consolation. Vous recevrez un vase rempli de lait et au fond vous trouverez ce que je vous annonce. » Ici nous cédon la parole au Père de Ponlevoy ; son récit semble un écho des Catacombes : « L'avis fut reçu et compris ; on répondit de Mazas : Nous serions bien contents d'avoir le petit pot de crème. » — On crut alors pouvoir procéder sûrement à la délicate opération. La main d'un prêtre déposa quatre saintes hosties dans une première boîte garnie à l'intérieur, en tout sens, d'un corporal et renfermée elle-même dans une seconde boîte, avec un autre petit corporal et le sachet de soie muni d'un cordon pour porter au cou. Le tout fut disposé dans le double fond, hermétiquement fermé, d'un pot de crème rempli jusqu'au bord... Il y en avait trois seulement, pour les PP. Olivaint, Ducoudray et Clerc ; cette fois on n'avait point encore su lier la partie dans le quartier des PP. Caubert et de Bengy. »

Le 15 mai, vers midi, les *petits pots* et les *petites boîtes* arrivaient à leurs destinataires. « A partir de cette heure, poursuit le Père de Ponlevoy, nos trois captifs privilégiés portaient donc sur leur poitrine, comme sur un vivant autel, le Dieu de leur cœur et leur partage pour l'éternité. »

Que si quelqu'un se scandalisait de voir la sainte Eucharistie traitée ainsi de façon irrévérencieuse, il faudrait, à notre avis, lui répondre par la parole sévère du Christ lui-même : « Vous n'avez donc encore rien compris³ ? » Rien compris aux intentions et aux désirs de Celui qui a inventé l'Eucharistie précisément pour rester avec les siens toujours et partout ? Quant aux prisonniers, tout à leur bonheur et à leur reconnaissance, ils ne se laissent pas effleurer par ce scrupule : « J'ai tout reçu, écrit le Père Ducoudray, — et c'est sa dernière lettre. — Quelle surprise ! Quelle joie ! Je ne suis pas seul ; j'ai Notre-Seigneur pour hôte dans ma petite cellule. Et c'est vrai ! *Credo* ! Mercredi, je me suis cru au jour de ma première communion et je me suis surpris fondant en larmes. Depuis quarante-cinq jours j'étais privé

³ *Adhuc et vos sine intellectu estis ?* Math. XV. 16.

d'un si riche bien, de mon seul trésor ! » — Le Père Alexis Clerc exhale ses sentiments en un transport lyrique : « Ah ! prison, chère prison, toi dont j'ai baisé les murs en disant *Bona Crux*, quel bien tu me vau ! Tu n'es plus une prison, tu es une chapelle. Tu ne m'es plus même une solitude, puisque je n'y suis pas seul et que mon Seigneur et mon Roi, mon Maître y demeure avec moi... » Sur un ton moins enflammé, le Père Olivaint envoie « un gros, un énorme merci » à son cher Père Lefebvre dont la charité industrielle a procuré à ses frères cette « immense consolation » : « Quelle Providence que vous ayez pu rester là-bas ! Comme il est manifeste pour moi que le Seigneur a tout conduit ! Me voilà au quarante et unième jour de ma retraite. A partir d'aujourd'hui je ne vais plus méditer que sur l'Eucharistie. N'est-ce pas le meilleur moyen de me consoler de ne pouvoir monter à l'autel ? Si j'étais petit oiseau, j'irais tous les matins entendre la messe quelque part, et je reviendrais ensuite volontiers dans ma cage. » Après ce mot charmant, on peut encore, sans craindre d'en gâter le parfum, citer les adieux du Père Olivaint au Père Chauveau, un ami de cœur : « ... Confiance et prière ! Que Notre-Seigneur est bon ! Si vous saviez comme, depuis quelques jours surtout, ma petite cellule me devient douce ! *Forsan et haec olim meminisse juvabit*. Qui sait si je ne la regretterai pas un jour... Encore une fois, que Notre-Seigneur est bon ! » (19 Mai 1871.)

A cette date l'effroyable tragédie delà Commune approchait de son dénouement. Depuis deux mois les opérations militaires se poursuivaient aux abords de Paris sur la route de Versailles. Les insurgés, maîtres du fort d'Issy, n'en furent délogés que dans les premiers jours de mai. Dès lors l'effort du bombardement se concentra sur la partie du rempart proche de la porte de Versailles. Le collègue de Vaugirard se trouvait ainsi dans la zone la plus dangereuse, et l'on s'attendait à le voir détruit de fond en comble. Au commencement d'avril le Père Gravouelle, Recteur du collège, s'était transporté avec tout son monde, maîtres et élèves, près de deux cents personnes, à la maison de campagne des Moulineaux. Au cours d'une bataille qui dura trois jours, il y eut un moment où ce petit peuple ne fut plus en sûreté ; il fallut se réfugier pendant cinq heures dans des grottes creusées sous la colline de Meudon. On alla ensuite à Versailles et de là à Saint-Germain-en-Laye où se termina l'odyssée. Cependant la brèche était ouverte le 20 mai, et le lendemain les troupes de l'armée régulière pénétraient dans Paris. C'étaient maintenant les combats de rues, les barricades, les incendies, les exécutions sommaires, toutes les horreurs de la *semaine sanglante*.

Les chefs de la Commune aux abois ne prenaient plus conseil que de la rage et du désespoir. L'Hôtel de Ville livré aux flammes, ils s'installaient à la mairie du XI^e arrondissement, au centre des quartiers ouvriers, où ils espéraient prolonger la résistance. De là ils lançaient leurs ordres sauvages. Dès le lundi 22 mai, ils avaient, paraît-il, décrété le massacre surplace de tous les otages enfermés à Mazas. Une agitation insolite, des allées et venues tumultueuses dans l'intérieur de la prison, donnèrent à penser aux détenus que leur dernière heure était arrivée. Ce jour-là même les Jésuites avaient reçu, pour la seconde fois, les bienheureux *pots de crème* ; chacun d'eux en avait sa part. Deux femmes héroïques s'étaient chargées de leur apporter, à travers mille dangers, la céleste nourriture, comme on le faisait jadis pour les chrétiens condamnés aux bêtes de l'amphithéâtre. Ce devait être pour eux et pour d'autres le viatique de ceux qui vont mourir. Vers huit heures du soir, sur un ordre des hommes de la Commune, on s'apprêta en hâte à transférer les otages de Mazas à la Roquette ; une quarantaine furent entassés dans deux fourgons réquisitionnés au Dépôt du chemin de fer de Lyon ; il fallut remettre les autres au lendemain.

La prison de la Roquette comprenait deux parties séparées par la rue du même nom, celle des *Jeunes détenus* à gauche, en montant au Père-Lachaise, et à droite celle des condamnés au bagne ou à la peine capitale. C'est dans cette section, dite la Grande-Roquette aujourd'hui disparue, que les victimes de la Commune firent leur dernière halte. Les arrivants furent installés dans un même quartier de l'immense prison. Lors de la démolition de la Grande-

Roquette, les Jésuites obtinrent qu'on leur cédât les cachots qu'avaient occupés leurs frères. Ils les firent transporter et reconstruire tels quels dans l'enclos où eut lieu le dernier massacre. La visite en est impressionnante ; rien ne ressemble mieux à une chambre sépulcrale ; les prisonniers n'y étaient guère plus au large que dans un tombeau. Toutefois ils n'y étaient pas au secret comme à Mazas ; pendant plusieurs heures du jour, les cellules étaient ouvertes et ils pouvaient se voir dans le couloir commun. D'autre part une fenêtre unique, à hauteur d'appui, divisée par la cloison, éclairait deux cellules contiguës, et les deux voisins pouvaient aisément, sans contrôle, échanger des confidences et même une confession. C'est ce qui explique les relations que les Jésuites eurent pendant les jours qui suivirent avec leurs compagnons de captivité et dont le récit remplit plusieurs des pages les plus émouvantes du livre des *Actes*. Par un scrupule de légalité on avait transféré les otages dans une prison qui était le vestibule ordinaire de l'échafaud ; dès lors rien ne pouvait plus retarder l'exécution. Elle aurait eu lieu dès le lendemain, si le délégué de la Commune, inquiet des responsabilités futures, n'eût prétexté un vice de forme, ce qui valut aux condamnés un répit de vingt-quatre heures.

Comment dire ce que furent à la Roquette les jours de l'horrible semaine ! Quelque deux cent vingt otages sont là qui ne se font plus d'illusion sur le sort qui les attend ; Paris brûle, la fumée des incendies obscurcit l'air ; les cris de mort de la populace arrivent jusqu'à eux parmi le fracas de la bataille qui se rapproche. Le moment n'est pas aux conversations oiseuses ; l'heure presse ; les Jésuites veulent mettre à profit ces minutes suprêmes, où le danger ouvre les âmes. Eux et les autres prêtres entendent la confession des laïques ; les Pères qui portent l'Eucharistie sur leur poitrine font pari de leur secret à leurs frères dans le sacerdoce ; le matin du 24, le Père Olivaint porte la communion à Mgr Darboy ; M. Deguerry, curé de la Madeleine, la reçoit du Père de Bengy ; le Président Bonjean, voisin de cellule du Père Clerc, lie conversation avec lui à la fenêtre, et l'entretien finit par une confession ; il en apporte lui-même la nouvelle à l'archevêque : — « Eh bien. Monseigneur, moi le gallican, qui aurait jamais cru que je serais converti par un Jésuite ? »

Le Père Clerc prenait ainsi sa revanche des anathèmes lancés contre les Jésuites par le président janséniste dans ses discours au Sénat. De son côté, le Père Olivaint s'attachait à effacer jusqu'à l'ombre des anciens dissentiments entre Mgr Darboy et la famille de saint Ignace. Le pauvre archevêque, épuisé par les privations et la maladie, restait d'ordinaire à demi étendu sur sa couchette ; le Père Olivaint assis à ses pieds, trouvait dans sa foi des paroles réconfortantes ; mais il eut la consolation de procurer au prélat un soulagement moins surnaturel en lui offrant sa petite provision de pain d'épice et de chocolat apportée de Mazas. L'incident tire son prix des circonstances, et on se reprocherait de le laisser dans l'oubli, « Ainsi, dit le livre des *Actes*, il était donné à un pauvre religieux de faire la charité à un archevêque de Paris. »

Une autre scène point banale fut celle de la reconnaissance du Père Olivaint et du Proviseur du Lycée de Vanves, M. Chevriot, son ancien condisciple à l'Ecole Normale. Ce haut personnage de l'Université en adressa le récit au Père de Ponlevoy : « Il y avait trente-quatre ans, dit-il, que je n'avais revu Olivaint, lorsque nous nous sommes rencontrés à la prison de la Roquette, le mercredi 24 mai, à l'heure de la promenade en commun de tous les otages. C'est lui qui vint se faire reconnaître de moi, me serrer la main et m'embrasser avec effusion... Puis me prenant à part, la main dans la mienne, d'un ton à la fois affectueux et grave, il me tint le langage d'un prêtre et d'un ami, et voulut s'assurer si je comprenais comme lui notre situation et ce qui nous restait à faire... » — M. Chevriot répondit qu'il avait déjà, grâce à un prêtre des Missions étrangères, mis ordre aux affaires de sa conscience. — « Fort bien, mon cher camarade, dit alors le Père Olivaint avec son calme sourire ; mais il me semble que vous m'apparteniez et que j'ai un peu le droit d'être jaloux. »

Le soir de ce jour 24 mai, les énergumènes de la Commune allaient enfin inaugurer le massacre des otages. Après deux heures de discussions furieuses, on a arrêté la liste de six victimes de choix qui doivent être sacrifiées aux mânes des citoyens tombés sous les balles des soldats de Versailles, c'est à savoir : l'archevêque Darboy, le président Bonjean, l'abbé Deguerry, deux Jésuites, les PP. Ducoudray et Alexis Clerc et l'abbé Allard. L'exécution eut lieu vers huit heures du soir, dans le second chemin de ronde, à l'abri des grands murs qui fermaient l'horizon dans tous les sens et sans autres témoins que les exécuteurs eux-mêmes. Les prisonniers qui avaient assisté à l'appel des condamnés entendirent les feux de peloton, puis quelques coups isolés, des cris de : Vive la Commune ! Et ce fut tout. Le lendemain à l'aube, un fourgon emportait les six cadavres au Père-Lachaise, à une centaine de mètres delà Roquette ; ils y furent jetés, sans autre cérémonie, dans la fosse commune.

Passons sur les deux journées qui suivent, journées lugubres auxquelles s'appliqueraient bien les malédictions de Job. Les détenus de la Roquette sont, au pied de la lettre, entre la vie et la mort ; les hommes de la Commune affolés, n'ayant plus rien à perdre, vont enfin donner leur mesure. Le 26 mai était un vendredi, jour bien choisi pour renouveler les scènes du Calvaire. Le temps était à la pluie et on n'avait pas permis aux prisonniers la récréation dans le chemin de ronde. Ils se trouvaient réunis dans le corridor entre les cellules. Tout à coup survient un délégué de la Commune, une liste à la main ; il fait l'appel ; le Père Olivaint, le Père Caubert et le Père de Bengy sont en tête ; en tout quinze appelés dans la section ; les autres quartiers complètent le chiffre de quarante-sept otages qui doivent être mis à mort avant la fin du jour.

Le cortège sortit de la Roquette un peu après quatre heures. Les condamnés marchaient deux à deux, encadrés par cent cinquante hommes armés, gardes nationaux auxquels s'étaient adjoints des volontaires venus on ne sait d'où. Si nous en croyons le récit du Père de Ponlevoy, le secret était gardé sur le but de l'expédition ; on assurait aux prisonniers qu'il ne leur serait fait aucun mal ; il s'agissait simplement de les transférer en un lieu plus sûr que la Roquette. A supposer que cette dérision grossière ait pu tromper d'abord quelques-uns d'entre eux, l'attitude de la populace, les cris de mort, les avanies de toute sorte qu'il leur fallut dévorer leur firent bientôt sentir l'affreuse vérité. Les Jésuites tout au moins n'eurent pas une minute d'illusion ; ils allaient à la mort et ils le savaient. Le Père Olivaint, tranquille et ferme, soutenait le Père Caubert dont les forces trahissaient le courage ; après eux venait le Père de Bengy, la tête haute toujours et le cœur au large. Le trajet fut long à travers les rues des faubourgs de Ménilmontant et de Belleville. L'itinéraire donné par le livre des *Actes* est assez capricieux et ne s'explique guère que par le désir de surexciter les passions de la foule. De fait, à mesure qu'on avançait dans ces quartiers populaires, le cortège grossissait de recrues avides de sang. Quand on déboucha enfin dans la rue Haxo, c'était une cohue où les femmes se distinguaient par leur nombre et leur violence.

Au n° 83 se trouvait la Cité Vincennes, groupe de maisonnettes et de petits jardins potagers. De toutes parts la Cité est close de murs et on y accède de la rue par un petit chemin privé, fermé par une grille de fer. Au fond un bâtiment assez vaste, quoique de médiocre apparence, qui servait à l'état-major du deuxième secteur pendant le siège de Paris et était devenu un quartier-général depuis la Commune. Au delà un vaste terrain planté d'arbres, et à l'alignement du bâtiment ci-dessus, une salle de bal en construction, au milieu de laquelle la future fosse d'aisance s'ouvre à l'air libre. Tel était, en mai 1871, le théâtre choisi pour le drame infernal du massacre des otages. Il n'eut pas en effet les formes correctes d'une exécution militaire. Les bandits et les mégères qui avaient pénétré dans l'enceinte, confondus avec les fédérés de l'escorte, prirent part au carnage. Revolvers, baïonnettes, crosses de fusil, sabres et poignards, tout servit aux forcenés pour tuer, pour achever ceux qui n'étaient pas morts sur le coup, pour lacérer les corps gisant à terre. Ce fut pendant un gros quart d'heure une scène qui défie toute description. Vers sept heures tout était fini. Les quarante-sept

cadavres entassés, baignant dans le sang et la boue, furent laissés sur place. Le lendemain, des fédérés ayant reçu ordre de les faire disparaître, les jetèrent pêle-mêle dans l'ignoble caveau creusé sous la salle de bal et en fermèrent l'orifice avec un volet.

Ce jour-là, samedi 27 mai, devait voir une hécatombe plus épouvantable que celle de la veille ; les otages étaient encore nombreux à la Roquette. Pas un d'eux n'eût échappé à la mort si le sanguinaire procureur de la Commune, Raoul Rigault, n'eût lui-même été passé par les armes dès le 24. Mais la meute était déchaînée et maintenant que l'armée de Versailles avançait irrésistiblement, elle était bien résolue à ne pas laisser vivant un seul prisonnier. Dès le matin tout était en désarroi à la Roquette. Mgr Surat, vicaire général de Paris, et trois de ses compagnons en profitèrent pour s'enfuir ; mais à peine dans la rue, ils furent massacrés. Une foule hurlante se rua dans la prison, les détenus étaient pour la plupart sur le point de se laisser égorger sans défense ; la captivité avait usé leur énergie ; l'exemple de quelques hommes de cœur, les encouragements de plusieurs prêtres, parmi lesquels le Père Bazin, les décidèrent à faire front aux assassins. Ils refusèrent de répondre à l'appel de leurs noms, ils se barricadèrent dans leurs corridors, ils éteignirent avec leurs matelas les commencements d'incendie et donnèrent enfin aux soldats libérateurs le temps d'arriver. Ce fut le salut des cent soixante-neuf otages restants.

La Commune était écrasée ; le dimanche de la Pentecôte, la population de Paris put visiter les ruines fumantes de ses monuments et parcourir ses rues ensanglantées ; l'horrible cauchemar était fini. Un vicaire de Belleville, guidé par la rumeur publique, explora la rue Haxo, parvint à la Cité de Vincennes et découvrit les traces du carnage. C'est seulement dans l'après-midi du lundi, 29 mai, que les corps des victimes furent retirés de l'affreux sépulcre, où ils avaient séjourné quarante-huit heures. Plusieurs se trouvaient en tel état qu'on eut de la peine à les identifier ; les trois Jésuites entre autres ne furent reconnus qu'au crucifix qu'ils portaient sur leur poitrine. Des quarante-sept otages tombés à la rue Haxo, neuf étaient prêtres, un séminariste, les autres étaient des gendarmes, des gardiens de la paix ou des soldats. Sur la plaque de marbre qui rappelle leur souvenir au lieu même de l'exécution, leurs noms sont disposés sur trois colonnes, avec cet en-tête : *In odium Juris, Religionis, Pacis*⁴.

Dès le dimanche, fête de la Pentecôte, les Versaillais maîtres du Père-Lachaise, on avait pu exhumer les corps de Mgr Darboy et de ses compagnons enfouis dans la fosse commune. Le mercredi, dernier jour de mai, l'église du *Jésus*, fermée comme tant d'autres depuis deux mois, se rouvrit pour une cérémonie touchante dans sa simplicité et où bien des larmes coulèrent. « Quatre cercueils étaient rangés dans la partie basse du chœur ; le cinquième avait été introduit sous un catafalque placé en avant dans la nef. Le vaste chœur était rempli de prêtres et de religieux qui reparaissaient à la lumière comme au sortir des catacombes, de députés venus exprès de Versailles et d'officiers qui se disaient encore les enfants du Père Olivaint et du Père Ducoudray... Le vénérable M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, voulut bien avant l'absoute adresser à l'assistance une vive et pieuse allocution. Mais le sang des martyrs ne parlait-il pas bien haut lui-même⁵ ? »

Des martyrs ? Un vocable de la langue liturgique que nous ne devons pas prononcer à la légère. Les cinq membres de la Compagnie de Jésus mis à mort par la Commune de Paris ont-ils droit d'être appelés martyrs ?

⁴ En haine du Droit, de la Religion, de la Paix. — La plaque commémorative fixée au mur contient 52 *noms*. Le procès-verbal du Conseil de guerre qui jugea les meurtriers de la Rue Haxo mentionne seulement 47 victimes, dont il donne les noms d'après la liste du levé d'écrou à la Roquette. Ce document a un caractère d'authenticité indiscutable. Il y a donc lieu de croire qu'on a inscrit sur la plaque les noms de cinq victimes des Communards tombées ailleurs qu'à la Rue Haxo.

⁵ *Actes de la captivité et de la mort...* etc. P. 222.

Il y a pour l'affirmative quantité de raisons sérieuses. M. l'abbé Bayle, vicaire-général de Paris et otage lui-même, les a exposées dans une oraison funèbre qui est une vénérable thèse canonique⁶. Le cardinal Aloisi Masella, préfet de la Congrégation des Rites, soutint la même opinion dans un entretien avec le Supérieur de Picpus, à l'occasion de l'anniversaire du Père Planchât. Et allant au-devant d'une objection qui s'impose tout d'abord : — « Pourquoi, dit-il, les Jésuites seuls seraient-ils l'objet d'un vote favorable ? — Parce que seule leur cause est présentée à l'examen de la Congrégation. Nous n'excluons pas les autres ; mais qu'on nous les présente. En 1860, la cause des Franciscains, massacrés par les Druses avec des milliers d'autres chrétiens, a été seule examinée, parce que seule proposée. Il y a dans les derniers jours et dans la mort de certains otages tels actes et telles paroles, légitimes d'ailleurs et parfaitement irréprochables, qui cependant ne permettraient pas à l'Eglise de les reconnaître comme martyrs. » — Dès 1872, le 16 octobre, le cardinal Guibert ouvrait le procès diocésain « sur le martyr de cinq Pères de la Compagnie de Jésus mis à mort par des impies en haine de la religion. » L'archevêque de Paris ne se laissait point arrêter par cette considération que son prédécesseur avait peut-être droit à un hommage semblable. Enfin la voix publique a apporté aux Jésuites victimes de la Commune un témoignage qui pèse d'un grand poids dans le jugement définitif de l'Eglise. Leurs restes mortels, inhumés d'abord au cimetière Montparnasse, ont été par la suite rapportés à l'église du Jésus et déposés dans le caveau d'une chapelle funéraire, où ils sont l'objet d'une dévotion souvent récompensée par des faveurs dont le caractère miraculeux semble bien hors de doute. Sur ce point toutefois, comme sur le martyr lui-même, la parole est à l'autorité qui seule a le droit de prononcer.

En attendant qu'il plaise à Dieu de glorifier devant les hommes ceux qui furent ses serviteurs et ses témoins sur la terre, on nous permettra de fixer ici quelques traits de leur physionomie d'après les souvenirs de ceux qui les ont connus et que nous avons connus nous-même.

Déjà, aux yeux de l'Histoire, le Père Olivaint apparaît comme le chef de cette petite phalange. En même temps que Supérieur de la première maison de la Province, il était le doyen d'âge de ses confrères, bien qu'il ne fût pas un vieillard ; — il avait cinquante-cinq ans. Si jamais les cinq Jésuites devaient figurer au catalogue officiel des Bienheureux, ce serait sous cette formule abrégée : *Pierre Olivaint et ses compagnons martyrs*. Une statue, érigée à Vaugirard par la reconnaissance de ses anciens élèves et dont une réplique se voit à la rue Haxo, donne une idée assez exacte du personnage. Debout, l'allure simple et décidée, le visage plutôt irrégulier et austère, mais transfiguré par une expression de bonté surnaturelle. Pierre Olivaint était un converti. « J'étais né révolutionnaire », écrivait-il un jour ; mais une fois conquis par l'amour de son Divin Maître, il ne sut pas mettre de bornes au sacrifice de lui-même. Sa pénitence était effrayante. Lors de son arrestation, le Frère chargé de faire la chambre du Supérieur à la rue de Sèvres pensa qu'il n'était plus tenu à garder secret sur ce point : « J'étais sans cesse, dit-il, obligé de laver et d'essuyer les taches de sang sur les murailles ou sur les meubles. » Il avait, dit le Père de Ponlevoy, « l'instinct et l'attrait du martyr », et il l'entrevoyait dès son entrée dans la Compagnie de Jésus. Comme un de ses amis témoignait quelque velléité de l'y suivre : — « Voyons, lui dit Pierre Olivaint, êtes-vous prêt à être roué pour l'amour de Jésus-Christ ? — Non pas, dit l'autre. — Eh bien ! alors, restez où vous êtes et ne venez pas où je vais. Vous n'avez pas la vocation. » Aussi, quand le moment fut venu de marcher à la mort, après ses quarante-six jours de retraite, il allait, dit l'abbé Bayle, « répétant sa maxime chérie : *Ibant gaudentes* ».

A raison de la haute charge qu'il occupait dans son Ordre, Léon Ducoudray prend place au côté de Pierre Olivaint. Plus jeune que lui de onze ans, il tomba à quarante-quatre ans, en plein épanouissement de sa riche nature. Homme vraiment supérieur par l'intelligence,

⁶ Cette oraison funèbre est reproduite en Appendice dans le livre des *Actes*. 17^e Edition. 1907. P. 303.

l'énergie de la volonté et les qualités du cœur, il était fait pour commander. Placé à la tête de l'Ecole Sainte-Genève, quand il n'avait pas encore quarante ans et avant d'avoir fait ses derniers vœux de religion, il se montra constamment à la hauteur de cette tâche délicate entre toutes. Et pourtant en l'appelant à ce poste d'honneur, ses Supérieurs lui avaient infligé un sacrifice qui fut la grande épreuve de sa vie. Il avait pour la prédication un goût et des aptitudes peu ordinaires. Ses débuts faisaient présager un orateur de marque. Pendant son Troisième An, à Laon, il avait prêché le Carême à la cathédrale ; les auditeurs avaient rempli les vastes nefs désertes à l'accoutumée, et le vénérable Père Fouillot, peu porté à l'enthousiasme, avait cru devoir signaler l'astre naissant.

Le Père Caubert nous est apparu sur la voie douloureuse delà Roquette à la rue Haxo appuyé au bras de son Supérieur. C'est dans cette attitude, avec un extérieur doux et modeste, que nous nous le représentons volontiers. Il n'avait pas l'entrain chevaleresque du Père Olivaint. Ame intérieure et cachée en Dieu, il puisait dans son humilité et son recueillement le secret d'une confiance communicative. L'abbé Petit, secrétaire de l'archevêché de Paris et son voisin à la Roquette, raconte une petite scène qui achève de le peindre. Au matin du 25 mai, après la nuit qui suivit l'exécution des six premières victimes, l'abbé qui se sent oppressé frappe à la cloison ; c'était le signal convenu pour une rencontre. — « Le Père Caubert vient aussitôt à la fenêtre : — Père, lui dis-je, je souffre un peu plus qu'à l'ordinaire. Et vous ? — Il me répondit naïvement : Si vous voulez, nous allons chanter ; la musique dissipe la tristesse et fait du bien. Tenez, voici un pieux cantique du Père Lefebvre au Sacré-Cœur. — Et nous nous mêmes à chanter ensemble ces strophes de circonstance :

Accordez-nous,
Seigneur, à tous,
Celte grâce incomparable
De bien finir
Et de mourir
Sur votre cœur adorable. *Etc., etc.* »

Lors du jubilé de l'*Association des jeunes gens* en 1877, le Président Michel Cornudet passait en revue les hommes qui avaient bien mérité de l'œuvre pendant ce quart de siècle. Arrivé au Père Alexis Clerc, voici en quels termes il esquissait la physionomie de l'ancien officier de marine devenu Jésuite : « ... Cette âme si vaillante dans un corps frêle, ce cœur d'or toujours prêt au dévouement, cette intelligence supérieure alliée à une modestie et à une simplicité d'enfant... » Lieutenant de vaisseau, Alexis Clerc avait été ami du commandant Marceau ; plus tard devenu Jésuite il entretint un commerce épistolaire avec le commandant de Plas qui, sur le tard, songeait lui aussi à quitter le monde ; mais, lui écrivait le Père Clerc, « un homme qui pouvait être nommé amiral avait sans doute trop grand cœur pour rester prêtre libre chez lui ». — De fait, le 20 juin 1869, de Plas entra au noviciat de la Compagnie de Jésus et Alexis Clerc pouvait lui écrire de sa solitude du Troisième An : « Mon cher Frère ». Le 19 mars 1871 le Père Alexis Clerc prononçait ses derniers vœux entre les mains du Père Ducoudray dans la chapelle de la rue des Postes ; quinze jours après il était enfermé à Mazas où nous l'avons vu préparer son cours de mathématiques, sans rien perdre jamais de sa « généreuse allégresse ».

Sans être physionomiste, on découvre à première vue dans le portrait du Père de Bengy un caractère de franchise et de gaieté. Sur cette belle figure, ouverte et souriante, avec aux lèvres un pli d'aimable malice, se révèle une bonhomie joyeuse. Aumônier militaire en Crimée et pendant la guerre franco-allemande, sa parole et son allure plaisaient aux soldats. Dans la vie et dans la mort il réalisa en sa personne l'*hilarem datorem* de l'Écriture⁷. L'un de ses

⁷ *Hilarem enim datorem diligit Deus.* II Cor. IX. 7.

compagnons à la Roquette, l'abbé Amodru, prêtre de Notre-Dame des Victoires, a rapporté ce propos du Père de Bengy à la veille du massacre de la rue Haxo : « Dieu aime qu'on lui donne avec un cœur joyeux, et comme il n'y a pas de don plus considérable que celui de la vie, il faut le rendre parfait en le faisant avec joie. » Parmi les cinquante-deux victimes de l'orgie sanglante du 26 mai, il semble avoir été l'objet d'un acharnement sauvage. D'après l'auteur des *Convulsions de Paris*, le corps du Père Anatole était lardé déplus de soixante coups de baïonnette.

Comme conclusion au récit des souffrances et de la mort de ces dignes enfants de saint Ignace, nous dirons ici, d'après le livre des *Actes*, comment sa vénérable mère en reçut la nouvelle. Ce fut son frère l'abbé de Champgrand, prêtre de Saint-Sulpice, qui se chargea de cette douloureuse commission : « Mon Dieu, s'écrie Madame de Bengy, quel sacrifice ! Mais je suis bien heureuse. Vous voudriez mêle rendre, je n'en voudrais pas. — Et comme elle entendait autour d'elle des plaintes et des sanglots : — Vous n'avez pas la foi, disait-elle à ses enfants. Vous devriez remercier Dieu... Point de rapine dans le sacrifice ! Non, point de rapine ! » — Dans le premier moment, elle avait fait écrire à son gendre M. d'Amécourt de réclamer le corps de son fils ; mais, dit-elle dans une lettre au Père de Ponlevoy, « à la réflexion j'ai pensé qu'il serait mieux de le laisser avec les autres martyrs. Si un monument, ou du moins une tombe spéciale devait leur être accordée, je serais désolée qu'il n'y fût pas à sa place. » Dans une lettre postérieure, du 17 juin, elle demande des souvenirs : « Mes filles ne vivent plus, écrit-elle, tant elles craignent que ces précieuses reliques ne s'égarerent et qu'il n'y en ait pas pour leurs enfants qui sont très nombreux. » Le Père de Ponlevoy put faire remettre à la famille le paletot du martyr, couvert de sang et de boue et criblé de balles et de coups de baïonnettes.

Quelques jours après, fléchissant sous le poids de l'âge et de l'émotion, la vaillante chrétienne tombait malade.

Sur ces entrefaites, une de ses filles Madame de Puy-vallée partait de Bourges pour Paris. Madame de Bengy lui remet une lettre à déposer sur la tombe du Père Anatole et recommande qu'on commence aussitôt à Paris une neuvaine de messes à laquelle s'unira toute la famille, pour que la volonté de Dieu se fasse en elle, à la vie et à la mort. Le dernier jour de la neuvaine elle devait avec tout son monde, partir pour la campagne. Cependant, comme pour se rendre plus sensible l'assistance de son fils, elle fait suspendre près de son lit une grande photographie du martyr avec une parcelle de son vêtement : — « A mon chevet, dit-elle à l'ouvrier, le plus près possible de moi, il m'apprendra à bien mourir. » — Et voilà que le neuvième jour, devinant elle-même qu'il est temps, elle sonne, fait appeler son confesseur, demande et reçoit les derniers sacrements, entourée de ses enfants, assistée par les frères de son fils. Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, accourt lui-même pour la bénir une dernière fois et entrant dans cette chambre, à la vue de ces deux figures si calmes et si sereines qui semblent se sourire dans la mort, il donne aussitôt le vrai mot de la situation : — « C'est frappant, s'écrie-t-il ; le fils appelle sa mère. »

Le soir même, elle allait rejoindre son fils.